



Santé - Social



APPEL des fédérations syndicales CGT, FO, Solidaires, FSU, CFTC, CGC, FA-FP du secteur médico-social (FPH, FPT, privé commercial et non lucratif) au 22 mars 2018

Les organisations syndicales signataires constatent que la mobilisation inédite dans le secteur des EHPAD et du domicile et la grève du 30 janvier 2018 (31,8 % selon les chiffres de la DGCS) sont un succès.

Ceci démontre la volonté des salariés, soutenus par les familles et les unions confédérales de retraités, de ne rien lâcher sur leurs revendications, en particulier : le « *un pour un* », l'arrêt de la réforme de la tarification et de la baisse des dotations, le refus de toutes suppressions de postes et l'amélioration des salaires.

Depuis cette puissante mobilisation, l'attitude du gouvernement est incompréhensible. Non seulement il continue de refuser de recevoir une délégation malgré plusieurs courriers, mais il continue, tous azimuts, d'annoncer des projets contre le statut et les fonctionnaires, contre le système de santé et les hôpitaux, contre la fonction publique territoriale, contre la SNCF et les cheminots, ...

Toutes les déclarations gouvernementales répondant au programme présidentiel, relèvent du mépris et de la provocation. Comment doit-on interpréter l'installation, après celle sur la QVT, d'une nouvelle commission portant cette-fois sur « *la bientraitance* », ainsi qu'une « *ouverture prochaine de concertation sur le chantier de la dépendance* ? alors que, dans le même temps, la ministre refuse d'ouvrir des négociations pour mettre en œuvre le taux d'encadrement de « *un agent pour un résident* ». Celui-ci est le gage d'une prise en charge digne des personnes âgées et de l'amélioration de nos conditions de travail.

Aux salariés du secteur, le gouvernement continue de faire croire que la réforme de la tarification, consiste d'abord en un problème d'explication et de pédagogie. Les responsabilités ne sont pas liées à un ONDAM insuffisant (décidé par le gouvernement), mais seraient dues aux conseils départementaux. Ils sont pourtant déjà eux-mêmes étranglés par la baisse de la dotation globale et à l'encadrement de la hausse des budgets de fonctionnement imposée par l'Etat.

Le gouvernement annonce aux personnels de la FPE et de la FPT : 120 000 suppressions de postes, le rétablissement du jour de carence, le gel du point d'indice, la généralisation du recrutement de contractuels (de personnels précaires en lieu et place des agents titulaires), la mise en place d'un plan de départs volontaires, la remise en cause du temps de travail,

La remise en cause de la place et des missions de service public, pour en finir avec les statuts collectifs et protecteurs, nécessite une riposte d'ensemble qui doit être à la hauteur de l'attaque !

La mobilisation du 15 mars 2018 pour l'ouverture de négociations sur les revendications mises en avant lors de la grève et de la mobilisation du 30 janvier 2018 participe de la construction globale du rapport de force nécessaire face à la politique régressive du gouvernement. C'est pourquoi, nos organisations FO, FSU, CGT, Solidaires, FA-FP, CGC, CFTC, appellent les personnels à préparer tant la journée du 15 mars 2018 que celle du 22 mars 2018 dans la Fonction publique, avec l'ensemble des fonctionnaires, des cheminots et tous les secteurs qui se joindront à cette journée.

Dans cette perspective, nos organisations appellent tous les agents à se réunir dans les établissements pour organiser le rapport de force.

Paris, le 9 mars 2018